

«Le système de santé suisse est-il corrompu?»

Le dernier atelier organisé par le GTID Lutte contre la corruption le 21 octobre 2019 était consacré au secteur de la santé, dans lequel l'éthique a toujours été une priorité, mais qui draine également beaucoup d'argent. Klaus Moosmayer (Novartis), Caspar Flück (Insel Gruppe AG) et Jörg Schläpfer (Swissmedic) ont évoqué les moyens employés par leur organisation pour prévenir la corruption et les conflits d'intérêt. Heinz Locher, économiste de la santé et membre du conseil consultatif de Transparency International Suisse (TI), a évoqué quelques points sensibles: il estime qu'en Suisse, il reste encore beaucoup à faire pour affranchir aussi efficacement que possible le secteur de la santé de la corruption.

Dans son allocution d'ouverture, Klaus Moosmayer, Chief Ethics, Risk and Compliance Officer de Novartis, a évoqué les enseignements que le groupe a tirés de ses erreurs passées et comment il a renforcé sa conformité et l'a intégrée dans sa stratégie. L'entreprise vit actuellement une transformation culturelle (*unbossing*) fondée sur « l'exemple de la direction » qui est toujours d'actualité, mais aussi sur une communication ouverte qui encourage les employés à faire connaître leur opinion sur les problèmes rencontrés. Novartis a également adopté une approche innovante: la nouvelle application iEthics sensibilise les collaborateurs de 33 pays et leur permet de signaler à tout moment des conflits d'intérêts ou des comportements fautifs via leur téléphone portable. Parallèlement, l'analyse des données de conformité est renforcée grâce à l'intelligence artificielle qui permet de passer de l'analyse descriptive à l'analyse prédictive.

«Il convient d'ancrer fermement l'éthique et la conformité dans la stratégie.»

«Le système de santé suisse est-il corrompu?» C'est par cette question qu'*Heinz Locher*, économiste de la santé et membre du conseil consultatif de TI, a commencé son exposé, expliquant que ce secteur était pour le moins sensible à la corruption. Il a critiqué des pratiques «bien ancrées» telles que le financement de la formation continue des médecins par l'industrie ou la fâcheuse habitude qu'ont certains médecins de diriger leurs patients vers des laboratoires et des cliniques auxquels ils sont eux-mêmes associés. Heinz Locher a appelé les entreprises et les organisations du secteur de la santé à prendre des mesures concrètes, telles qu'une sensibilisation accrue des décideurs, un examen critique des comportements individuels, une gestion systématique des risques et l'introduction généralisée de programmes de conformité.

Caspar Flück, responsable de la conformité de Berner Insel Gruppe, a évoqué trois domaines dans lesquels les hôpitaux sont confrontés à des risques de corruption: l'approvisionnement, la prescription de médicaments et l'affectation des patients (p. ex. opérations déléguées à une clinique privée). Afin de réduire les risques, le groupe Insel a instauré en 2013 un système de gestion de la conformité incluant une directive anti-corruption, des processus d'achat contraignants, une formation obligatoire pour tout le personnel et la création d'un service interne de signalement.

Jörg Schläpfer, chef du secteur État-major et affaires internationales de Swissmedic, a évoqué le risque de corruption dans l'homologation des médicaments. Les collaborateurs de Swissmedic étant souvent issus de l'industrie pharmaceutique, l'institut a introduit un délai d'attente durant lequel les collaborateurs ne peuvent traiter des dossiers concernant leur ancien employeur. Les personnes travaillant pour Swissmedic ont en outre l'interdiction de détenir des actifs de sociétés surveillées par cette autorité. Jörg Schläpfer précise que les examinateurs ne sont jamais livrés à eux-mêmes.

Les libéralités de l'industrie en point de mire

Lors de la table ronde, le président du GTID, Stefan Estermann, a demandé si les instruments existants étaient suffisants pour éviter le risque toujours présent de conflit d'intérêts. Tous les participants ont convenu qu'une coopération régulière était indispensable pour le transfert de savoir-faire entre médecins, associations, hôpitaux et industrie pharmaceutique. Il reste à déterminer quelle en sera la forme et qui paiera au final les frais de formation. Dans le secteur de la santé, ce sont souvent les entreprises pharmaceutiques qui prennent en charge ces coûts, alors que dans d'autres branches, pour éviter les conflits d'intérêts, la formation est normalement payée par les destinataires eux-mêmes.

Entre autres sujets, la transparence des flux financiers a également été abordée. On trouve certes en Suisse des informations sur les prestations pécuniaires versées par l'industrie aux médecins et aux hôpitaux,

«Quand l'avoine commence à poindre, elle attire les lièvres!»

mais dans de nombreux cas, les informations publiées par les entreprises sont cachées ou publiées dans des fichiers images, ce qui complique leur compilation. Actuellement, des organismes indépendants, comme l'ONG [CORRECTIV](#), se chargent de recueillir et de publier ces données. Cette tâche pourrait également être assumée par une société privée, par exemple sous la forme d'un service payant.

Si l'atelier n'a pas apporté des réponses définitives à toutes ces questions, l'importance de remettre en cause les schémas comportementaux existants et de les soumettre à des normes éthiques élevées a été soulignée à plusieurs reprises.